
PLAN DE PAYSAGE

NESTE BAROUSSE

PHASE 2

ENJEUX ET OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

JUIN 2021



Arts des Villes
Et des Champs



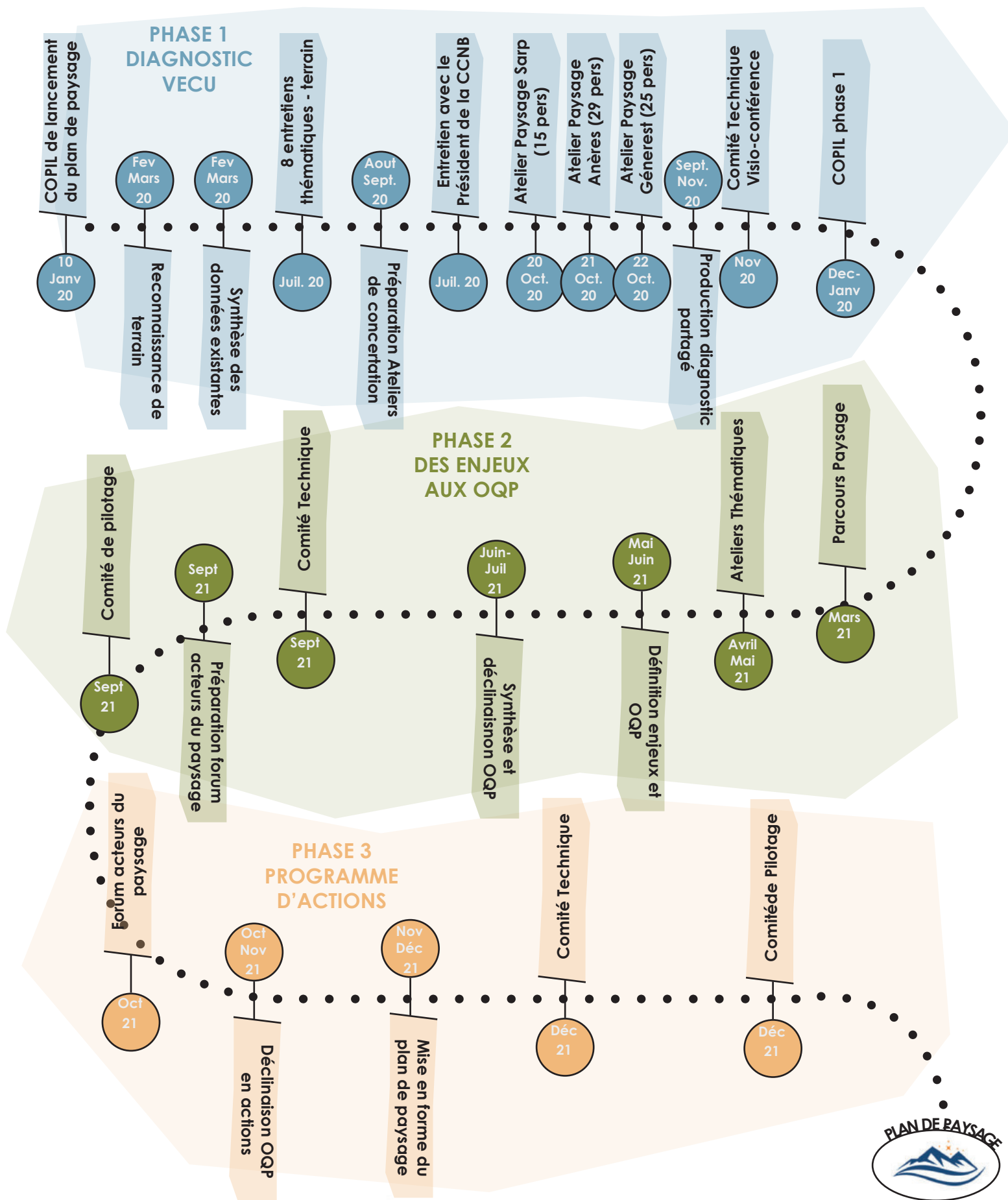


SOMMAIRE

LA MÉTHODE DU PLAN DE PAYSAGE.....	5
Qu'est ce qu'un plan de paysage ?.....	5
Une méthode d'élaboration collaborative.....	5
Vers une définition des objectifs de qualité paysagère.....	6
Un parcours paysage pour débattre des enjeux in situ et 3 ateliers pour imaginer des paysages de qualité.....	7
 4. DESENGJEUX AUX OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE.....	9
4.1. ENJEUX PAYSAGERS.....	10
4.2. OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE.....	18



Le déroulé du Plan de Paysage



Qu'est ce qu'un plan de paysage ?

« Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien (...) il constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social (...) sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun ».

Préambule de la Convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000

« Le plan de paysage est une **démarche volontaire**, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Cette démarche vise à remettre au coeur du processus ce qui fait l'originalité et la richesse d'un territoire et qui par ailleurs est porteur de sens pour les populations : le paysage.

Elle permet à une collectivité de **se donner les moyens d'articuler et de décliner une politique cohérente à l'échelle de son territoire**, en matière d'urbanisme, de transports, d'infrastructures, d'énergies renouvelables, etc., au regard des objectifs de qualité paysagère qu'elle s'est fixée.

Le plan de paysage permet en effet **d'appréhender**

l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'oeuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution. C'est pourquoi le Plan de paysage a vocation à être réalisé en amont des documents sectoriels ou d'aménagement et de planification, sur le territoire concerné.

Fondé sur la définition d'**Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)**, le plan de paysage traduit la stratégie paysagère du territoire, laquelle tient compte des « aspirations des populations », ce qui **se traduit plus concrètement par un plan d'action**. Élaboré ainsi en concertation avec les acteurs du territoire - habitants, acteurs socio-économiques.

Le plan de paysage permet de guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage, en faisant dialoguer en amont les acteurs sur un territoire pour qu'ils **dessinent, ensemble, les contours du paysage de demain.**»

La démarche du plan de paysage s'appuie sur la connaissance et la reconnaissance des paysages et de leurs évolutions et met en avant la co-construction pour définir une stratégie d'aménagement du territoire.

Une méthode d'élaboration collaborative, le plan de paysage sera ce que nous ferons ENSEMBLE

La méthode d'élaboration est fondamentalement participative et privilégie l'échange avec les acteurs et usagers du territoire pour comprendre les paysages mais aussi faire émerger des porteurs de projets ou d'actions. Elle se décline en trois temps qui peuvent se chevaucher pour s'adapter aux besoins du processus de réflexion et d'élaboration plus ou moins dans le processus d'élaboration du plan de paysage.

Phase 1 : Un diagnostic vécu et prospectif qui met en exergue les enjeux du territoire

Ce diagnostic s'appuie sur trois points principaux : une **synthèse des études existantes**, une **reconnaissance physique du territoire** ainsi que l'**identification des dynamiques paysagères**. Il met à contribution les acteurs du territoire et ses habitants à travers des ateliers de réflexion destinés à faire émerger les grandes valeurs paysagères du territoire, appréhender les perceptions des dynamiques paysagères et envisager le devenir des paysages. Ce diagnostic insiste sur les usages du territoire pour comprendre comment ils participent à la construction ou la transformation des paysages et en font la richesse. Il permet l'identification des évolutions et opportunités du territoire tout en mettant en avant les leviers de cette construction.

Phase 2 : La définition du projet aux travers d'Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)

A partir du constat réalisé et partagé dans le diagnostic, des ateliers de travail avec élus et acteurs du territoire et de l'identification des enjeux de l'évolution des paysages (ce que l'on gagne ou ce que l'on perd) sont définies les grandes orientations stratégiques. Il s'agit notamment d'envisager le paysage de demain pour en guider les évolutions afin de définir une stratégie politique avec des objectifs de qualité paysagère (OQP) pour le territoire. Ces OQP pourront trouver une traduction directe dans les documents de planification (PLUi - SCOT).

Phase 3 : Définir un programme d'actions pour le paysage

Tout le travail avec les partenaires durant cette phase consiste à décliner les OQP en actions opérationnelles. Il s'agit véritablement de cibler les acteurs qui peuvent engager matériellement, financièrement, logistiquement ou politiquement pour mettre en oeuvre des actions qui doivent permettre d'atteindre les OQP définis au préalable. La concertation et l'échange dans cette phase de travail permettra aux élus et techniciens de prendre en main l'outil opérationnel de la communauté de commune en matière de paysage et d'aménagement du territoire.

Vers une définition des objectifs de qualité paysagère du territoire

Le plan de paysage de la communauté de communes Neste Barousse devra répondre à plusieurs objectifs. Il a pour but d'initier un projet collectif et bâtir un référentiel commun sur le paysage à l'échelle du territoire de Neste et Barousse, dans une optique d'enrichissement du PLUi. Il s'agira par ailleurs d'aider l'ensemble des acteurs du territoire à se saisir de la question paysagère : « que souhaitons nous demain comme paysage et que pouvons-nous faire pour y parvenir ? »

Plus concrètement pour les élus de la communauté de communes, l'objectif est de déterminer une stratégie autour du paysage et d'identifier des leviers à l'échelle d'action la plus pertinente. Le plan de paysage doit s'envisager comme le fondement de l'aménagement du territoire avec des traductions directes sur les projets, la planification et la transition climatique.

Chaque phase devra permettre de répondre à des problématiques stratégiques pour protéger, gérer ou aménager les paysages de manière qualitative pour l'avenir.

Les objectifs de qualité paysagère constituent des orientations stratégiques et spatialisées, qu'une autorité publique se fixe en matière de protection, de gestion ou d'aménagement de ses paysages

Une fois le diagnostic et les enjeux paysagers partagés, il convient ensuite de hiérarchiser ces enjeux et de formuler des objectifs de qualité paysagère, qui traduisent de manière stratégique les aspirations des acteurs en matière d'évolution des caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. Ce sont ces objectifs de qualité paysagère qui constitueront la base du projet de paysage de ce territoire. La notion de projet est importante, car elle permet de positionner le paysage en tant qu'élément transversal des politiques territoriales.

Ainsi placée au cœur de ces politiques, l'approche paysagère permet de les mettre en cohérence. Le projet de paysage s'attache à définir un ou plusieurs objectifs de qualité paysagère, sur lesquels s'accordent les acteurs du territoire et les populations et qui seront ensuite traduits concrètement en un programme d'actions.

Le passage des objectifs de qualité paysagère aux actions passe généralement par leur déclinaison selon des thématiques particulières ou sur des territoires spécifiques, sans pour autant déconnecter ces projets particuliers du projet stratégique global.



Donne-moi ta main © CC Neste Barousse

Un parcours paysage pour débattre des enjeux in situ et 3 ateliers pour imaginer des paysages de qualité

Cette seconde phase d'étude s'est appuyée sur de nombreux échanges avec les acteurs du territoire à la fois en face à face, collectivement sur le terrain ou sous forme d'ateliers stratégiques. Une dizaine d'entretiens avec les élus et acteurs du territoire (agriculteurs, représentants culturels ou associatifs...) a permis d'échanger plus finement sur les enjeux et les perspectives d'avenir pour la qualité des paysages.

Le parcours paysage du 13 mars 2021 :

Pour donner suite au COPIL de présentation du diagnostic (fin de phase 1) du 11 mars 2021, une journée de terrain a été organisée le 13 mars 2021 pour échanger sur site avec les élus du territoire. Ce parcours paysager a permis de relier des lieux emblématiques des enjeux identifiés dans le diagnostic : L'entrée de Mauléon Barousse

- Le belvédère du rocher de Troubat
 - Le parc thermal de Siradan et la vallée habitée de la Garonne à Sainte Marie
 - Le site des Grottes de Gargas
 - La place de Bas Nistos
 - La place de Cantaous et ses promontoires paysagers
 - Vieux bourg et projets urbains à Saint Laurent de Neste
- Sur chaque point d'arrêt il s'agissait de créer le débat avec les élus et conforter ou non ces enjeux avec la réalité de ce

qui est perçu sur le terrain. Par ailleurs, les élus ont pu se positionner sur la hiérarchisation de ces enjeux au regard de la capacité d'action de la collectivité et des communes. Les échanges sur le terrain ont permis de faire ressortir les éléments suivants qui ont fait l'objet de nombreux débats lors des points d'arrêt :

- Repenser la place de la voiture dans les bourgs et villages pour remettre le piéton au coeur de la conception des espaces publics
- Concilier fonctionnalité des espaces publics (mobilités, stationnement, locaux techniques, poubelles...) et la mise en valeur du patrimoine. Rendre plus lisible dans l'espace l'accès aux points d'intérêts touristiques ou paysagers
- Rouvrir les vues sur les vallées et les villages et les valoriser
- Repenser la place de l'arbre dans les bourgs avec une approche différente de celle des espaces ruraux et montagnards
- Respecter l'identité architecturale et urbaine des bourgs et de leurs extensions
- Se réapproprier les accès à l'eau et valoriser l'eau dans le paysage des bourgs et des vallées
- Retrouver des espaces publics à l'échelle du piéton en retrouvant les marqueurs identitaires de chaque vallée

3 ateliers pour débattre de la qualité des paysages les 19 et 20 mai 2021

A partir des enjeux du territoire, ces ateliers, qui ont rassemblé chacun une douzaine d'élus et acteurs des paysages, ont permis de débattre sur les objectifs de qualité paysagère

- **Atelier 1** : Affirmer l'identité agro-pastorale et forestière et partager les cultures et modes de vie montagnards. (Mercredi 19 mai à 17h30 – Zone PPI à Saint-Laurent-de-Neste)
- **Atelier 2** : Valoriser les paysages des montagnes, de l'eau et des patrimoines architecturaux ; structurer l'offre touristique autour des identités du territoire. (Jeudi 20 mai à 14h00 – Zone PPI à Saint-Laurent-de-Neste)
- **Atelier 3** : Accompagner le développement urbain du territoire et requalifier les espaces publics de manière plus identitaire en accord avec les usages contemporains. (Jeudi 20 mai à 17h30 – Zone PPI à Saint-Laurent-de-Neste)



Parcours paysages dans les vallées de Neste et Barousse avec les élus pour évaluer in situ les enjeux et perspectives.





4

Lecture de paysage avec les élus depuis le promontoire de la
roche de Troubat dans le cadre de la journée in situ



DES ENJEUX AUX OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE



Ce volet d'étude s'appuie sur les enjeux révélés dans le cadre du diagnostic de la phase 1 à partir du travail de terrain, d'analyse et de synthèse documentaire ainsi que du retour des premiers ateliers et des entretiens. Ces éléments ont constitué le point de départ de la seconde phase où, remis en débat, ils ont permis d'élaborer l'arbre des objectifs de qualité paysagère. Ce dernier constitue la base d'une véritable stratégie politique en matière d'amélioration de la qualité des paysages sur le territoire de Neste Barousse.



Renforcer la qualité de la perception du territoire

Une grande partie de la qualité des paysages du territoire tient à la diversité des points de vue qui le mettent en perspective parfois de façon remarquable. Tout l'enjeu est non seulement de les mettre en valeur mais aussi d'en tenir compte dans l'aménagement du territoire pour assurer d'une part l'accès à ces points de vue et d'autre part la qualité des perspectives. La déclinaison de ces enjeux de perception du territoire implique de :

Préserver la qualité des sommets, des cols et des serres

- Valoriser le paysage remarquable des estives sur les crêtes (préserver la qualité des grands horizons montagnards)
- Mettre en place des coupures inter urbaines et des protections spécifiques sur les crêtes, serres et les terrasses glaciaires ou alluviales à poser dans le PLUI (val de Neste, de Garonne, serres et sommets du Nistos et de la Barousse)
- Accompagner l'évolution du Site du Port de Balès passage vers le sud et Luchon et des autres cols sur le territoire comme points de bascule visuelle d'une vallée à l'autre à valoriser de manière discrète.

Valoriser les points de vue remarquables

- Préserver les points de vue panoramiques sur les Pyrénées depuis la vallée de la Neste.
- Préserver les points de vue remarquables sur St Bertrand de Comminges à la sortie de Tibiran depuis la RD, et à préserver en général depuis l'ensemble du plateau agricole de Loures Barousse, Sarp et Izaourt.
- Revaloriser la perception de la vallée de la Neste depuis le site des grottes de Gargas.
- Préserver les points de vue remarquables depuis la RD sur la vallée de la Garonne et la silhouette des Pyrénées à préserver sur Bertren, Ste Marie, Siradan, Saléchan.
- Valoriser le site d'escalade et point de vue et grotte de Troubat.

Prendre en compte les covisibilités dans l'aménagement du territoire

- Points de vue sur la vallée de la Neste et vis à vis entre les bourgs à préserver de chaque côté de la vallée
- Valoriser les points de vue des villages balcon sur la vallée et les vis à vis de clochers en clochers / châteaux et Grottes (basse Barousse)
- Développer la notion d'itinéraire touristique sur les routes offrant les panoramas les plus intéressants sur le paysage
- Prendre appui sur les anciennes liaisons pastorales de vallées à vallées pour développer des sentiers des crêtes

Accompagner le développement du territoire

Améliorer la qualité des extensions urbaines et de l'habitat diffus

Si le territoire ne présente pas globalement des pressions urbaines très fortes comparativement à d'autres secteurs du département, le développement pavillonnaire n'en est pas moins lisible dans le paysage du fait notamment de sa diffusion et de sa faible densité. En parallèle on assiste progressivement à une perte de vitalité (vacance du bâti, abandon des commerces) dans les centres bourg. Par ailleurs l'accompagnement des élus dans la programmation urbaine et la stratégie de développement équilibrée des bourgs reste relativement faible ce qui constitue en soi un enjeu. Il s'agit donc pour renforcer la qualité du développement du territoire en matière de paysage et la rendre cohérente avec ses identités spécifiques de :

Améliorer la qualité des extensions urbaines et de l'habitat diffus

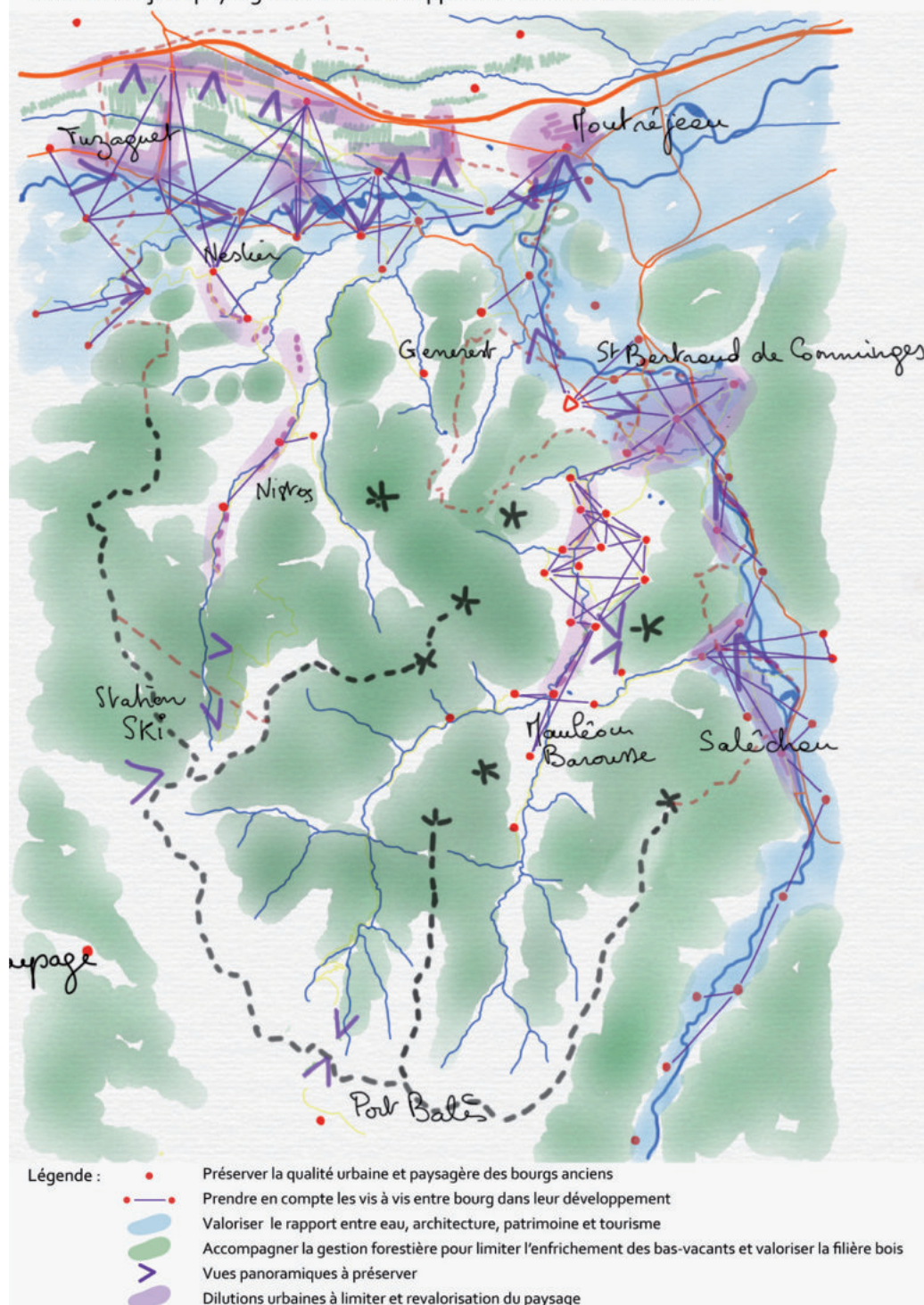
- Extensions urbaines à limiter sur les villages en balcon et sur les crêtes avec des impacts très importants dans le grand paysage et des problèmes de mitage dans le territoire agricole.
- Etalement urbain important sur les terrasses de la Neste en balcon sur les Pyrénées, au nord du territoire notamment autour de la D817 (Cantaous, Le Boila / St-laurent-de-Neste, Saint Paul, Mazères-de-Neste, Escala, Tuzaguet)
- Diffusion urbaine sur la route d'accès à la station de Cap Nestès (Nestiers, Bize, Nistos)

- Etalement urbain sur la RD 825 et RD26 en appui de la route RN 125 d'accès à la station thermique de Luchon : Extensions urbaines le long des voies (val Garonne) et dans les espaces agricoles de la vallée, problème de consommation des terres agricoles et fermeture du paysage (Loures-Barousse, Izaourt, Bertren, Siradan, Saléchan)
- Etalement urbain sur la route RD 925 Traversée de la vallée de la haute Barousse le long de l'Ourse (Créchets, Troubat, Mauléon Barousse)

Assurer la lisibilité des bourgs et qualité des espaces publics :

- Valoriser la qualité des espaces publics : simplicité et qualité de traitement, plantation d'arbres, équiper pour les usages partagés, coordonner la signalétique
- Valorisation des entrées de bourg par les plantations d'alignements d'arbres à préserver et créer (En vallée de Garonne notamment)

Carte des enjeux paysagers liés au développements urbains et forestiers



- Plantations d'arbres au milieu des carrefours et des crois à préserver
- Valorisation des bourgs et de leurs espaces publics comme lieu de vie, de services et commerces, d'accueil du tourisme.

Renforcer la qualité paysagère des activités économiques, relier l'économie au territoire

- Influence de Lannemezan et Montréjeau et de l'autoroute à évaluer sur le développement du territoire, les flux et des zones d'activités
- Développer les filières autour de l'Eau, énergie, Bois et forêt

Coordonner et assurer la lisibilité de l'offre touristique :

- Développement du tourisme vert et des randonnées avec des sentier qui racontent le territoire
- Valorisation de l'accès à la station de ski et à la vallée du Nistos : Station de Ski mal signalée depuis la vallée de la Neste. Altitude très basse problèmes d'enneigement, mais des randonnées à mieux signaler, des crêtes et des séries de cols avec des points de vue sur les autres vallées à valoriser -- Randonnées du Cimetière Anglo canadien - Arrêt sur la route point de vue et départ de randonnées à valoriser
- - Randonnées et accueil à évaluer et signaler en haute Barousse : Départ de randonnées - Circuit de randonnées à baliser avec un récit paysager autour de l'agro pastoralisme

Mettre en réseau l'offre en logements touristiques :

- Accueil touristique gîtes et chambre d'hôtes en Nistos et accueil touristique (yourtes, cabanes et autres ...)

Valoriser les paysages liés à l'eau

L'eau est un élément majeur de la structuration des paysages du territoire et elle constitue l'un des points

forts dans la représentation des habitants de leur cadre de vie. Alors qu'elle a conditionné l'implantation humaine et la composition des quartiers et des bourgs, elle n'est plus aussi centrale dans la perception des paysages et dans le quotidien des habitants qu'autrefois. Il y a donc un véritable enjeu à s'appuyer sur cet atout pour :

Restructurer le paysage des basses vallées

- Préserver les saligues et valoriser les points d'accès à l'eau (pêche, promenade, détente, baignade...)
- Préserver la structure paysagère des fonds de vallée en limitant leur fermeture
- Préservation des zones inondables et agricoles du fond de vallée
- Valoriser le bâti qui compose avec l'eau et le petit patrimoine autour de moulins, usines, ruisseaux canalisés, biefs, rigoles, abreuvoirs ... Redonner leur valeur aux fontaines et lavoirs qui se retrouvent bien souvent derrière le stationnement ou les poubelles.

Révéler le paysage de la pierre et de l'eau : (karst = eau et pierre)

- Accompagner la mutation des gravières, sablières et carrières : assurer la restauration des lacs artificiels et la gestion des abords de la Neste.
- Intégrer les fronts de taille des Carrières ou leur interface avec les bourgs proches (entrées à valoriser Izaourt) , valoriser le patrimoine des carrières de marbre
- Se réapproprier les paysages emblématiques des parois, gouffres et rochers très présents, contes et légendes.
- Développer la culture de l'eau en Barousse autour de la maison des sources (reconfiguration du site pour une meilleure lisibilité et fonctionnalité)

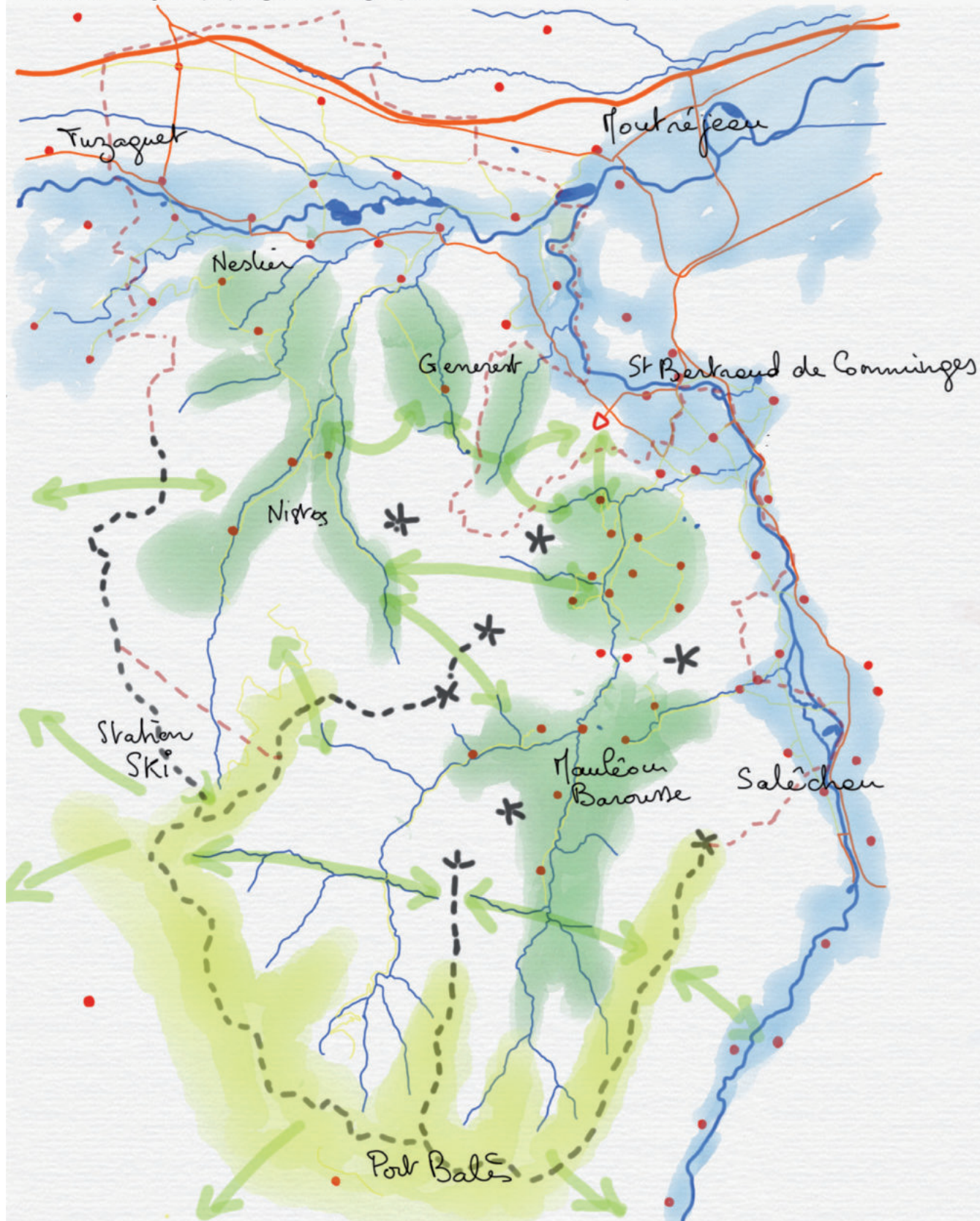
Affirmer l'identité agro-pastorale et forestière

L'agriculture et la sylviculture tiennent une part majeure dans la qualification des paysages du territoire. Elles concentrent donc des enjeux stratégiques dans l'équilibre qu'elles peuvent assurer pour la gestion demain des paysages. il s'agit notamment de :

Préserver et valoriser une forme moderne de l'agro-pastoralisme porteuse d'un héritage

- Préserver la continuité et la qualité des estives (face au surpâturage et à la pression touristique notamment)

Carte des enjeux paysagers de l'agropastoralisme et des espaces naturels



Légende :

- Maintien des terres agricoles de fond de vallée en renforçant la biodiversité
- Valorisation des bas-vacants, lutte contre l'enfrichement et la déprise agricole
- Trouver un équilibre des estives entre tourisme et surpâturage
- ↔ Valoriser les connexions entre les vallées par les chemins pastoraux
- *---* Crêtes et sommets

- Accompagner l'évolution des zones intermédiaires et du piémont pour limiter leur fermeture et la disparition des réseaux de chemins, murets et canaux. (Retrouver une gestion agro pastorale ou une alternative sur les zones intermédiaires où on observe l'abandon des terrasses)
- Préserver les terrains plats de fond de vallée, indispensables à l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage.
- Valoriser et accompagner l'évolution des exploitations agricoles dans le paysage (notamment des nouveaux bâtiments d'élevage)
- Encourager et accompagner l'installation de jeunes agriculteurs
- Favoriser les circuits courts et l'image qualitative du terroir des produits agricoles

Accompagner la gestion de la forêt pour valoriser les paysages sylvestres :

- Développer les filières autour du bois (labellisation-artisanat)
- Valoriser les modes de gestion en futaie jardinée en limitant les coupes à blanc qui marquent le paysage
- Encadrer les activités de loisirs dans les forêts

Intégrer la dimension écologique et patrimoniale des fonds de vallée

- Préserver les pâtures hivernales des fonds de vallée
- Assurer les continuités écologiques par un maillage de trame verte boisée et bleue de rigoles et ruisseaux qui soit cohérent avec l'activité agricole et la fonctionnalité naturelle des vallées.

Valoriser le patrimoine et structurer l'offre touristique

Le territoire présente de réels atouts à valoriser dans le cadre d'un offre en éco-tourisme avec un positionnement plutôt familial et sportif. C'est à mettre en relation avec le PNR naissant et à inscrire dans une vision stratégique d'avenir où le réchauffement climatique peut changer la donne en matière de fréquentation touristique de la montagne et des nouvelles pratiques de la neige sans remontées mécaniques. Les enjeux en matière de valorisation touristique du territoire peut se décliner de la manière suivante :

Restaurer et valoriser le patrimoine :

- Inventorier, restaurer et valoriser le patrimoine bâti remarquable : Châteaux (Bize – Bramevaque ...), Eglises et chapelles, maisons bourgeoises et le bâti rural ou montagnard traditionnel encore bien préservé (granges foraines, courtaous...)

- Valoriser le patrimoine lié à la roche : les grottes, gouffres gorges et carrières
- Préservation et valorisation du petit patrimoine rural (murs, calvaires, abris, courtaous)
- Valoriser le patrimoine lié à l'eau et à la forêt.

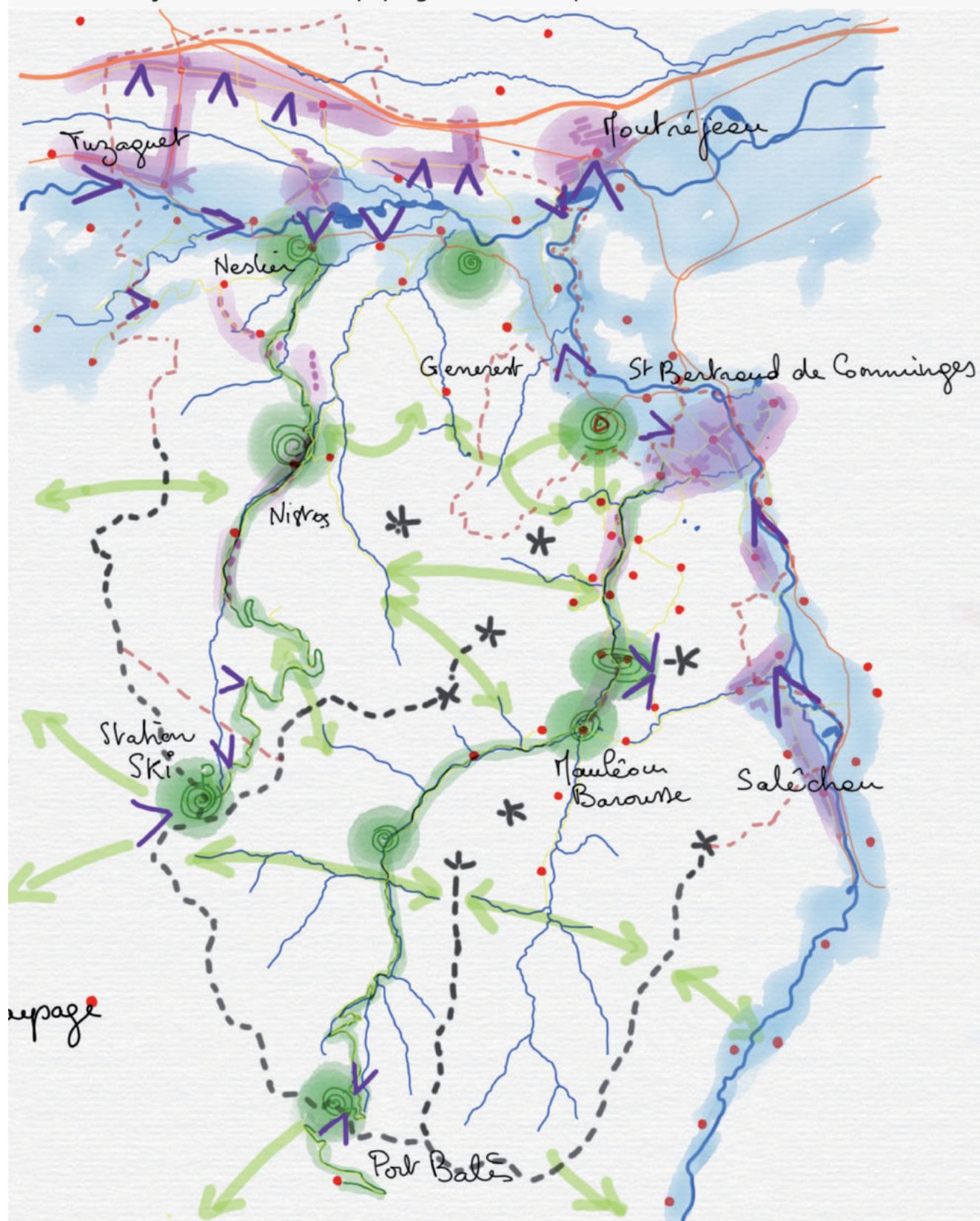
Développer des aires cohérentes de mise en valeur en fonction de l'identité des vallées

- Valorisation du site de la plaine paysagère autour de St Bertrand de Comminges / Valcabrère
- Loures Barousse, Sarp, Izaourt, Tibiran Jaunac et culture fruitières de pommiers
- Valoriser le pôle de Mauléon Barousse : Site de l'ancienne tuilerie autour de l'Ourse, rocher et baignades naturelles ; promenade de la Maison des sources accueil des campings cars à valoriser; Suppression des décharges de végétaux et stockage matériaux sur le bord de l'eau
- Reconnecter le site de Gargas à son paysage : revalorisation des infrastructures d'accueil autour de la grotte – mise en lecture du belvédère sur la vallée
- Mise en réseau des bourgs de la Neste : parcours des cités jardins de l'eau, valorisation des panoramas et sites patrimoniaux (Mont Arès, Cap des Pènes à Montsérié, terrasses des la Neste...)
- Mise en réseau des bourgs sentinelles du piémont et de leur patrimoine bâti remarquable (bourgs du sud de la vallée de la Neste)
- Valorisation des vallées du Nistos et de Gènerest

Assurer la transmission culturelle des traditions montagnardes et accueillir de nouveaux regards

Cet enjeu s'appuie sur le constat d'un attachement fort des habitants lors des ateliers à la culture montagnarde et aux traditions locales tout en pointant la problématique d'une transmission souvent difficile : elle se pose à la fois de manière transgénérationnelle mais aussi dans la relation entre les habitants présents depuis plusieurs générations sur le territoire et les nouveaux arrivants. Outre ces enjeux de transmission il y a également un travail de mutualisation et valorisation des initiatives intéressantes en matière de médiation et animation culturelle afin de les étendre à l'ensemble du territoire (Maison du savoir, Grottes de Gargas, Maison des Sources, Café Associatif d'Anères...).

Carte des enjeux de valorisation paysagère et touristique



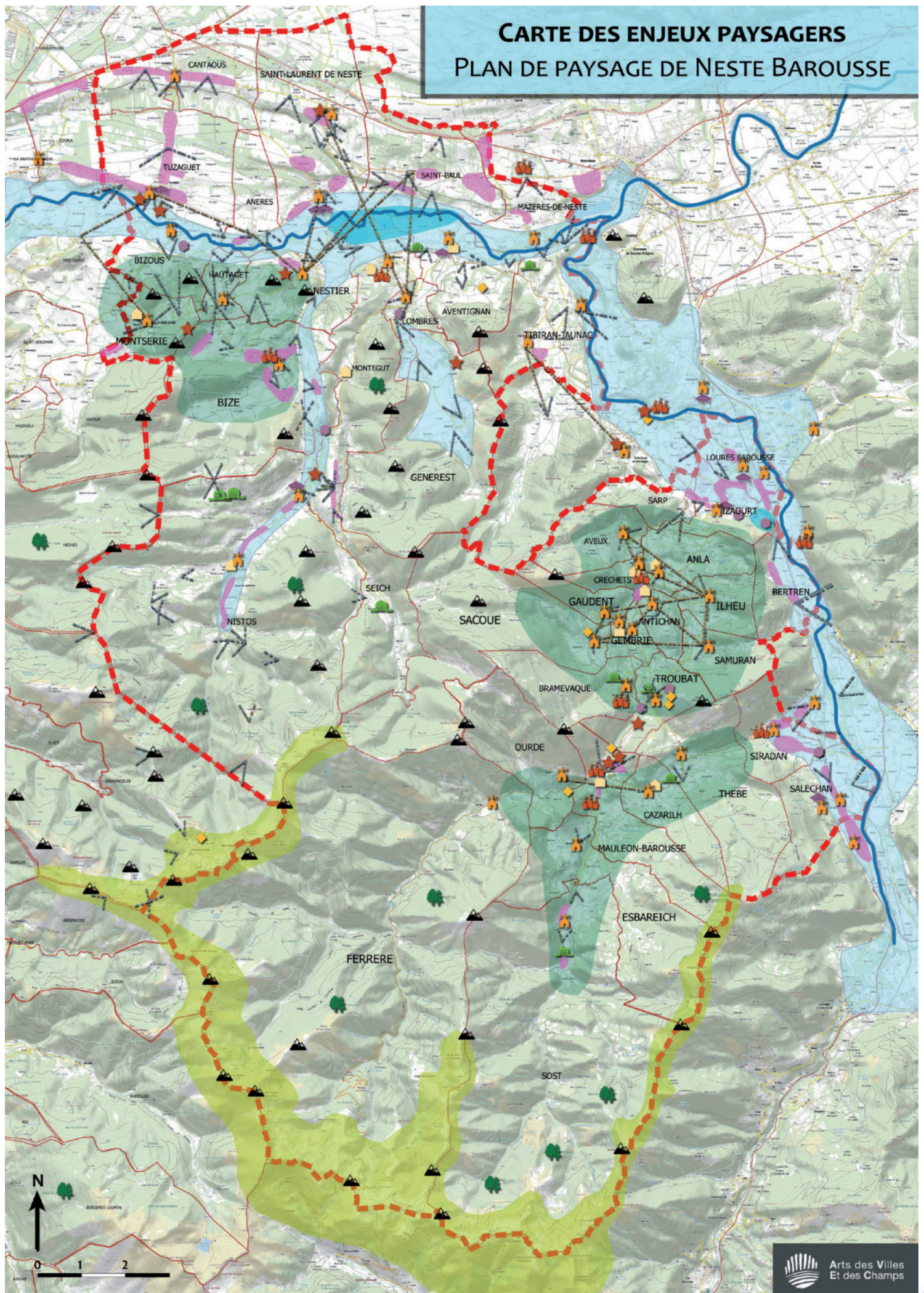
Légende :

- *---* Préserver la qualité des sommets des cols et de serres
- > Valoriser les points de vue remarquables
- Renforcer les routes touristiques

- ↔ Imaginer des sentiers des cîmes à partir des liaisons pastorales
- ⊙ Valoriser des aires touristiques autour des sites paysagers majeurs
- Revalorisation du patrimoine architectural et de la qualité urbaine des bourgs

CARTE DES ENJEUX PAYSAGERS

PLAN DE PAYSAGE DE NESTE BAROUSSE



CARTE DES ENJEUX PAYSAGERS - LÉGENDE

PLAN DE PAYSAGE DE NESTE BAROUSSE

RENFORCER LA QUALITÉ DE PERCEPTION DU TERRITOIRE



Préserver la qualité des sommets, des cols et des serres



Valoriser les points de vue remarquable



Prendre en compte les covisibilités dans l'aménagement du territoire

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Améliorer la qualité des extensions urbaines et de l'habitat diffus



Renforcer la qualité paysagère des activités économiques



Equipements scolaires et enseignement

Coordonner et assurer la lisibilité de l'offre touristique



Activités de loisirs et de tourisme



Logements touristiques

VALORISER LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU



Préserver les saligues et valoriser les points d'accès à l'eau



Préserver la structure paysagère des fonds de vallée en limitant leur fermeture



Accompagner la mutation des gravières, sablières et carrières

AFFIRMER L'IDENTITÉ AGRO-PASTORALE ET FORESTIÈRE DU TERRITOIRE



Préserver la continuité et la qualité des estives



Accompagner l'évolution des zones intermédiaires et du piémont



Accompagner la gestion de la forêt pour valoriser les paysages sylvestres



Valoriser et accompagner l'évolution des exploitations agricoles dans le paysage

VALORISER LE PATRIMOINE ET STRUCTURER L'OFFRE TOURISTIQUE

Restaurer et valoriser le patrimoine bâti



Bâti remarquable ou site patrimonial



Châteaux



Eglises

ASSURER LA TRANSMISSION CULTURELLE DES TRADITIONS MONTAGNARDES ET ACCUEILLIR DE NOUVEAUX REGARDS

42 LES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

A partir de propositions de pistes d'actions répondant aux enjeux du territoire, les ateliers stratégiques ont permis de dégager et de hiérarchiser les points suivants :

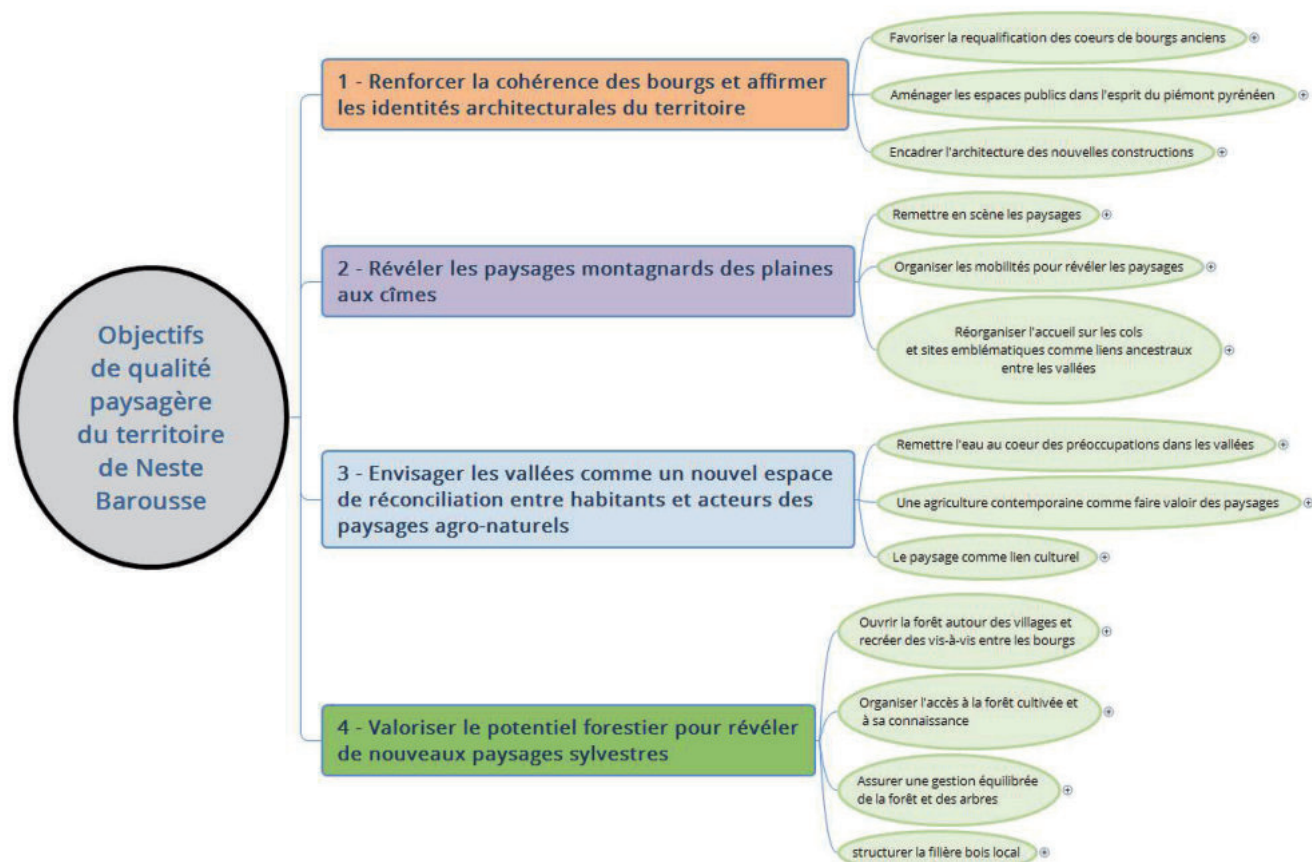
- L'objectif de qualité paysagère à atteindre et sa localisation sur le territoire
- Les leviers et les freins pour l'atteindre
- Les actions qui peuvent être mises en œuvre pour y parvenir (planification, aménagement, animation pédagogie)

Un travail de synthèse de ces ateliers et de réflexion sur la stratégie à mettre en œuvre a permis de dégager 4 objectifs de qualité paysagère pour le territoire déclinés en 13 axes stratégiques qui seront développés dans la phase 3 de l'étude sous forme d'actions.

L'Arbre des 4 objectifs de qualité paysagères déclinés en 13 axes stratégiques.



Vue du bourg de Bas Nistos depuis la Côte

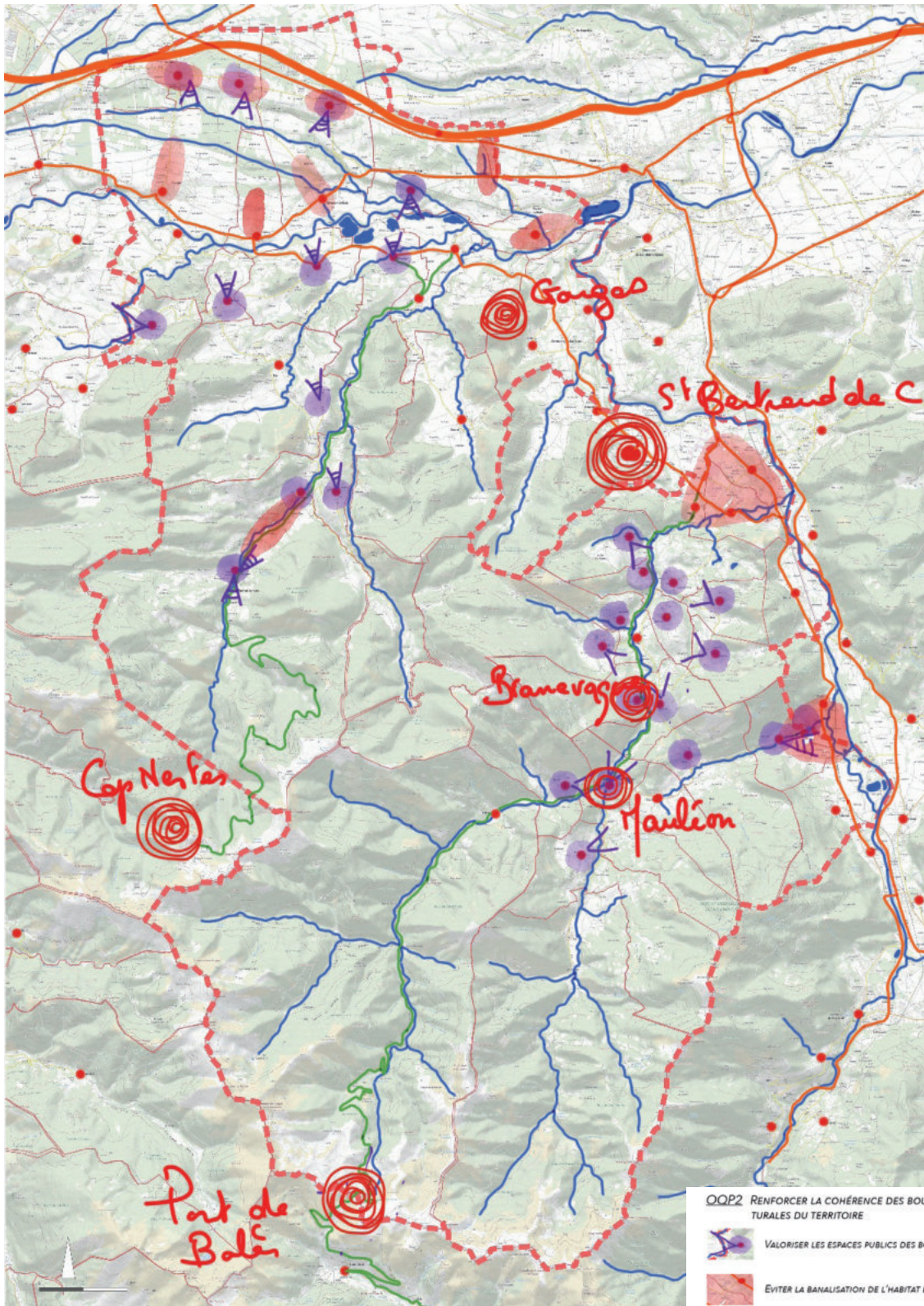


Arbre des objectifs de qualité paysagère décliné en 13 axes stratégiques de mise en œuvre des actions

1 - Renforcer la cohérence des bourgs et affirmer les identités architecturales du territoire

Les bourgs anciens présentent une vraie typicité architecturale et une compacité urbaine remarquables. Les extensions urbaines récentes faites au coup par coup de manière diffuse ou par petites opérations parfois isolées amènent un nouveau modèle pavillonnaire qui banalise les espaces bâtis.

Ce second objectif de qualité paysagère développe trois axes stratégiques pour accompagner les extensions urbaines et assurer une évolution des espaces publics des bourgs respectueuse des identités locales.



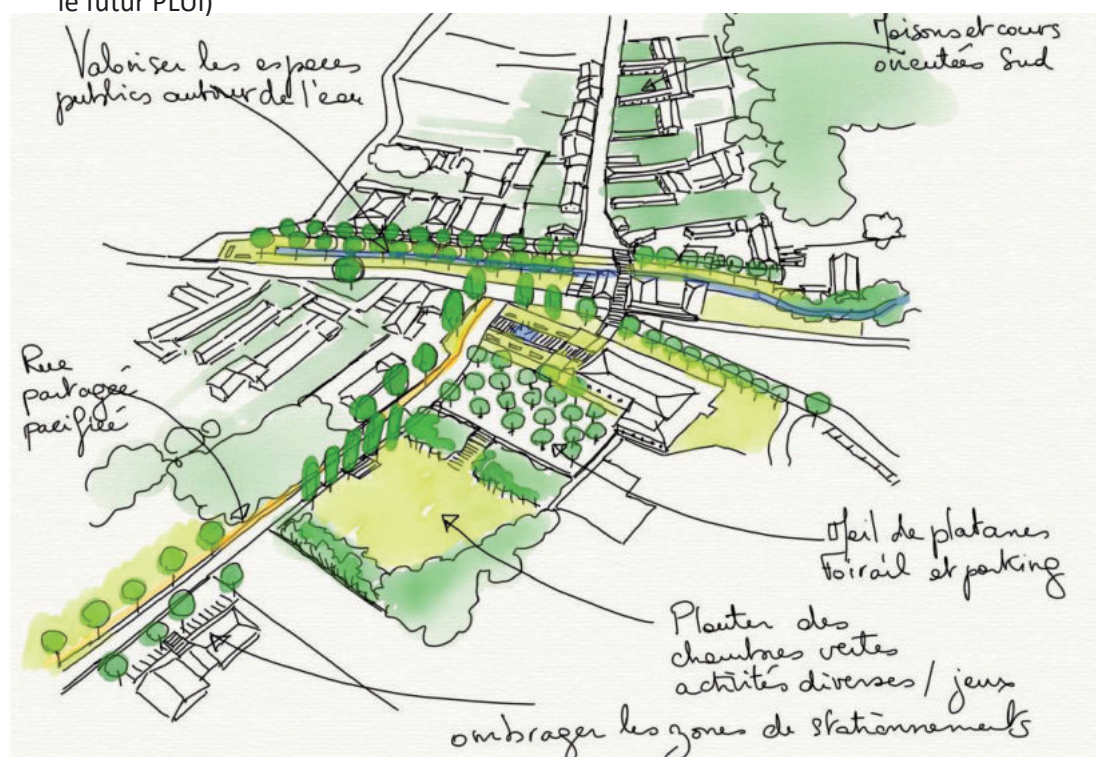
Carte stratégique de l'objectif de qualité paysagère 2

1-1 Favoriser la requalification des cœurs de bourgs anciens

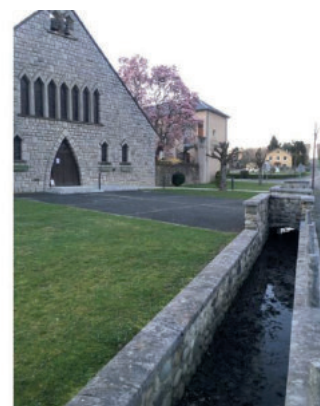
- **Lutter contre les ruines** (Lutte contre la vacance, restauration du bâti, Inciter à la restauration par des mises en demeure pour les ruines les plus dangereuses)
- **Limiter la diffusion urbaine en dehors des bourgs** (quantifier les besoins réels en nouveaux logements et donner la priorité au réinvestissement des logements déjà existants avant de recourir à des constructions neuves sur des espaces agro-naturels).
- **Valoriser la place du végétal et des jardins dans les bourgs** (notamment par le recensement et la protection des éléments végétaux du paysage dans le futur PLUi)



Du bâti en ruine qui pénalise la perception des centres bourgs (Bas-Nistos / Seich)



Exemple de structuration du bourg par l'eau et le végétal dans le vieux bourg de St Laurent-de-Neste



Hautaget et le plateau agropastoral de Bize

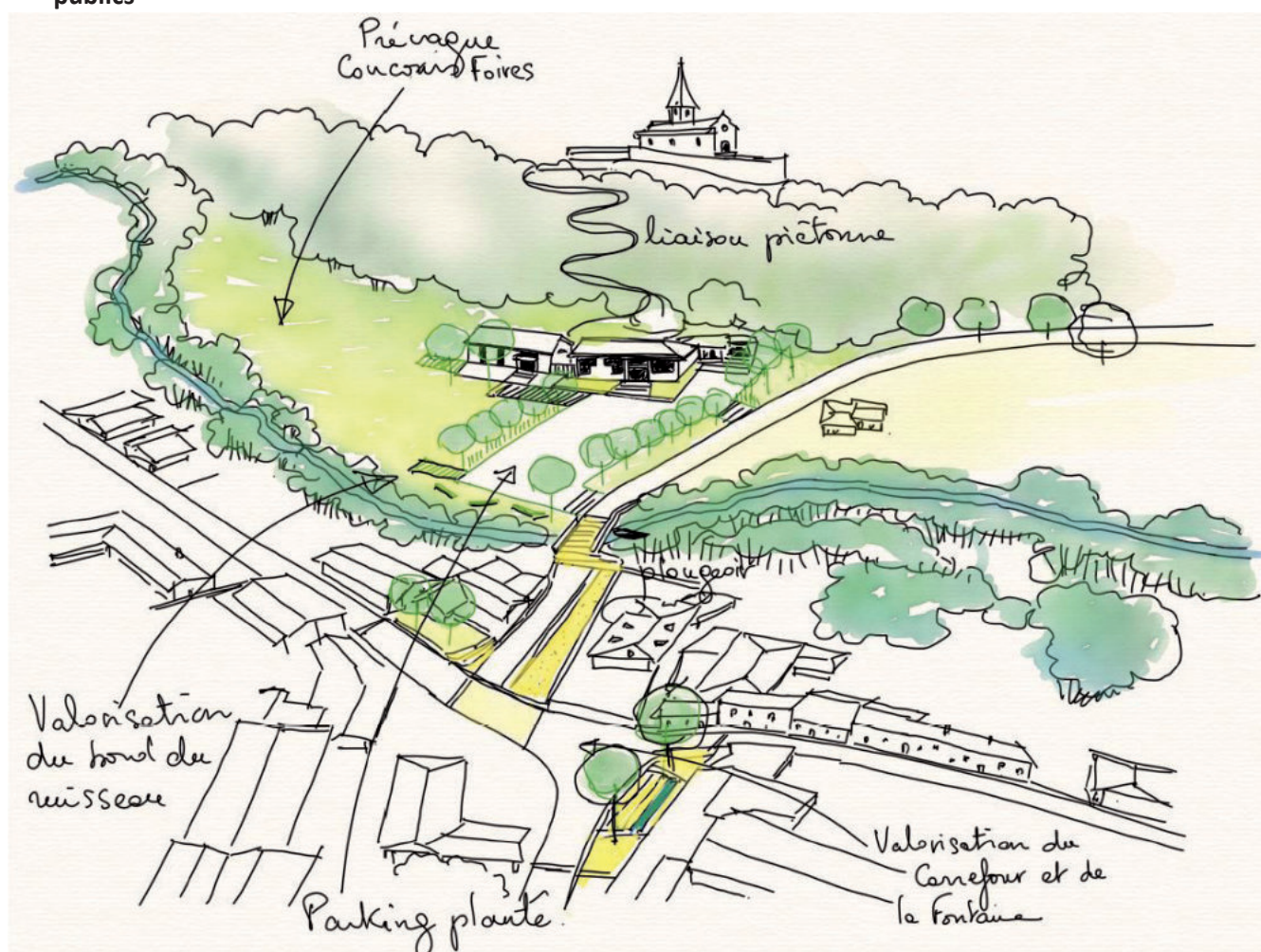
Le végétal et l'eau, éléments structurant l'espace public des bourgs et créant des liaisons entre le bourg et le grand paysage (Plantade et canal de Cantaous, Hautaget...)

1-2 Aménager les espaces publics dans l'esprit du piémont pyrénéen

- **Réaffirmer les espaces publics des centre-bourgs comme lieux de vie locale** (Organiser les services à la population (répurgation...) - ventes locales – Local d'accueil public – fêtes) garant de leur attractivité
- **Partage de l'espace public** (Prioriser les piétons/ vélos dans l'espace public et mettre les flux routiers et le stationnement en second plan, partager l'espace public équitablement suivant les piétons/vélos/voitures - Recomposer l'axe de l'ancienne RN (Bertren Saléchan...) pour redonner une place au piéton et apaiser le paysage urbain - Valoriser les places et les espaces festifs rustiques par rapport notamment aux fêtes de la tonte des moutons, des béliers...)
- **Utiliser les matériaux locaux dans l'aménagement des espaces publics afin de sortir du tout bitume et préserver la place de l'arbre dans les bourgs** (Préserver les arbres carrefours - Aménager des parkings paysagers)
- **Valoriser et dégager les vues depuis les balcons publics**



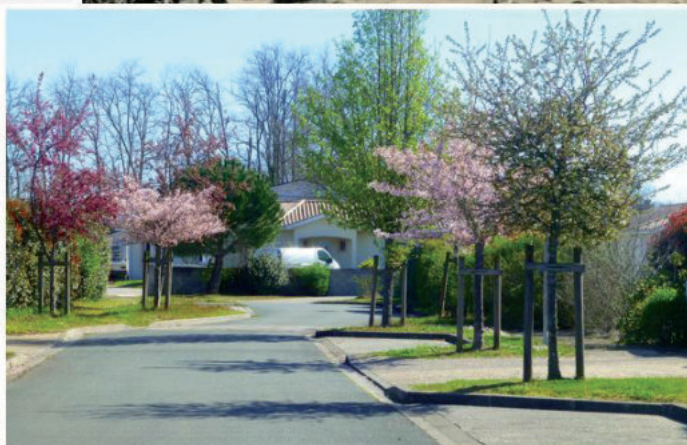
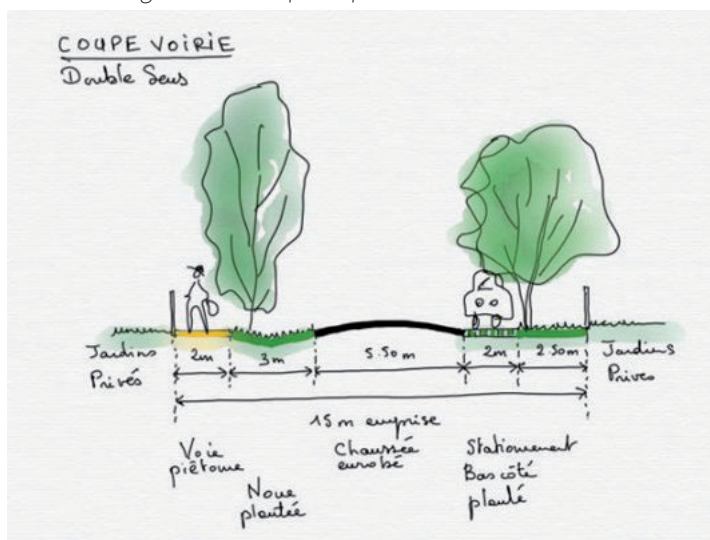
Canaliser la voiture dans l'espace pour redonner une place au piéton et au végétal dans l'esprit des bourgs anciens



Exemple de structuration des places de Nistos et Seich pour valoriser les usages sans compromettre le paysage



Valorisation des éléments identitaires et de matériaux locaux dans l'aménagement des espaces publics



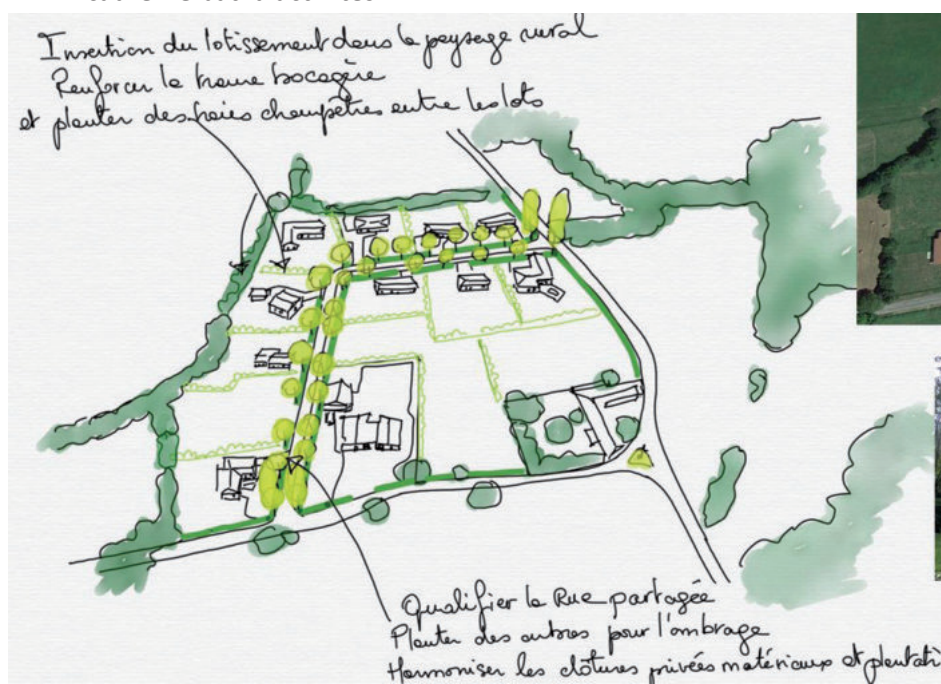
Exemple de composition des rues avec le végétal et l'eau en mettant la voiture au second plan

1-3 Encadrer l'architecture des nouvelles constructions

- **Définir une identité visuelle et architecturale pour chaque secteur** (faire des typologies adaptées à chaque terroir en fonction des secteurs parimatiaux- encadrer les matériaux de toitures selon les vallées- interdire volets roulants -Interdire bac acier sur dépendances sauf agricoles – Proposer un nuancier des façades)
- **Eviter la banalisation de l'habitat** (Privilégier l'utilisation des matériaux locaux - Encadrer l'implantation sur la parcelle et la volumétrie du bâti selon les situations paysagères - réglementer les clôtures - Privilégier l'utilisation des matériaux locaux (bois-Chaux-pierre))
- **Encadrer le bâti d'activités**



Une standardisation du bâti pavillonnaire qui participe de la perte de l'identité architecturale du territoire



Exemple de restructuration d'un îlot pavillonnaire par le végétal et d'architecture contemporaine retravaillant les matériaux locaux



Proposition de restructuration urbaine et des zones d'activités pour requalifier l'entrée dans la vallée par Sarp

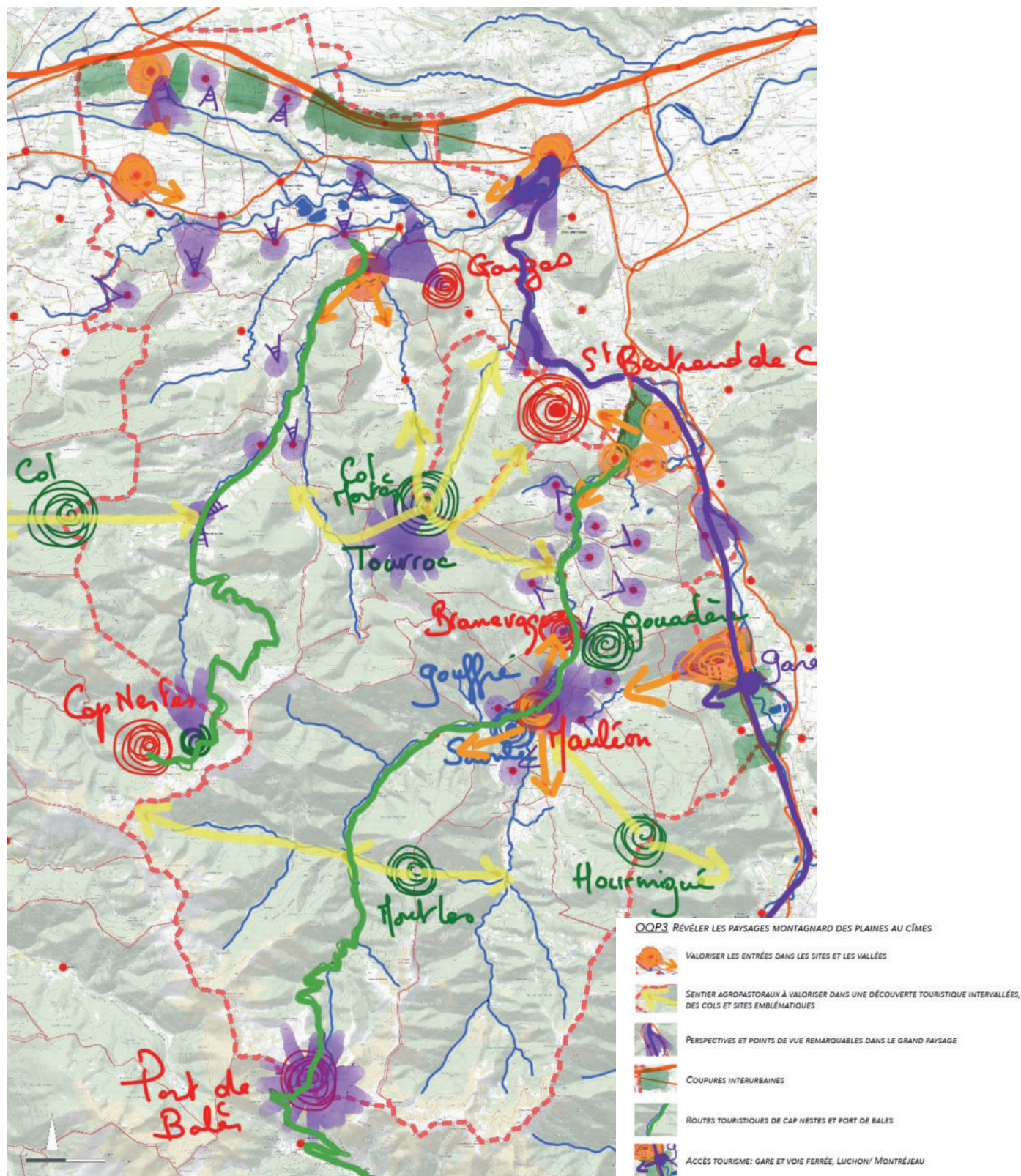
Requalifier l'entrée de la Baronne et la zone d'activités

2 - Révéler les paysages montagnards des plaines aux cimes

Par son positionnement dans le piémont pyrénéen, le territoire de Neste Barousse offre une diversité de paysages remarquable et une mise en scène des points de vue particulièrement variée. Ce troisième objectif de qualité paysagère vise à s'appuyer sur cette diversité pour mieux la révéler et en faire un atout pour le cadre de vie des habitants, des actifs ou des touristes sur le territoire.

Il se décline en trois axes stratégiques qui doivent pouvoir assurer non seulement la qualité des sites et paysages remarquables ou quotidiens mais aussi garantir la qualité de leur perception depuis les principaux points de vue.

Carte stratégique de l'objectif de qualité paysagère 3



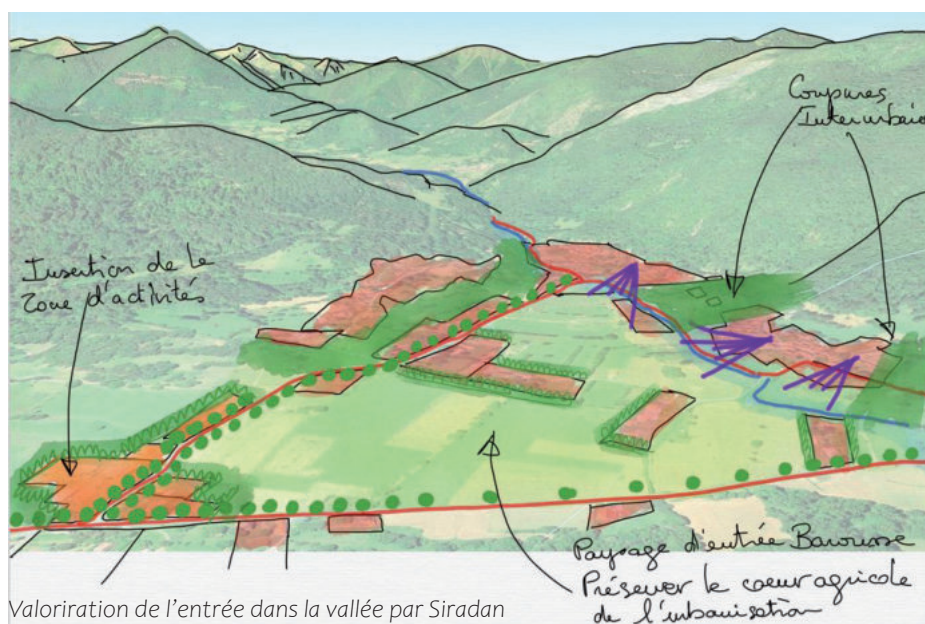
2-4 Remettre en scène les paysages

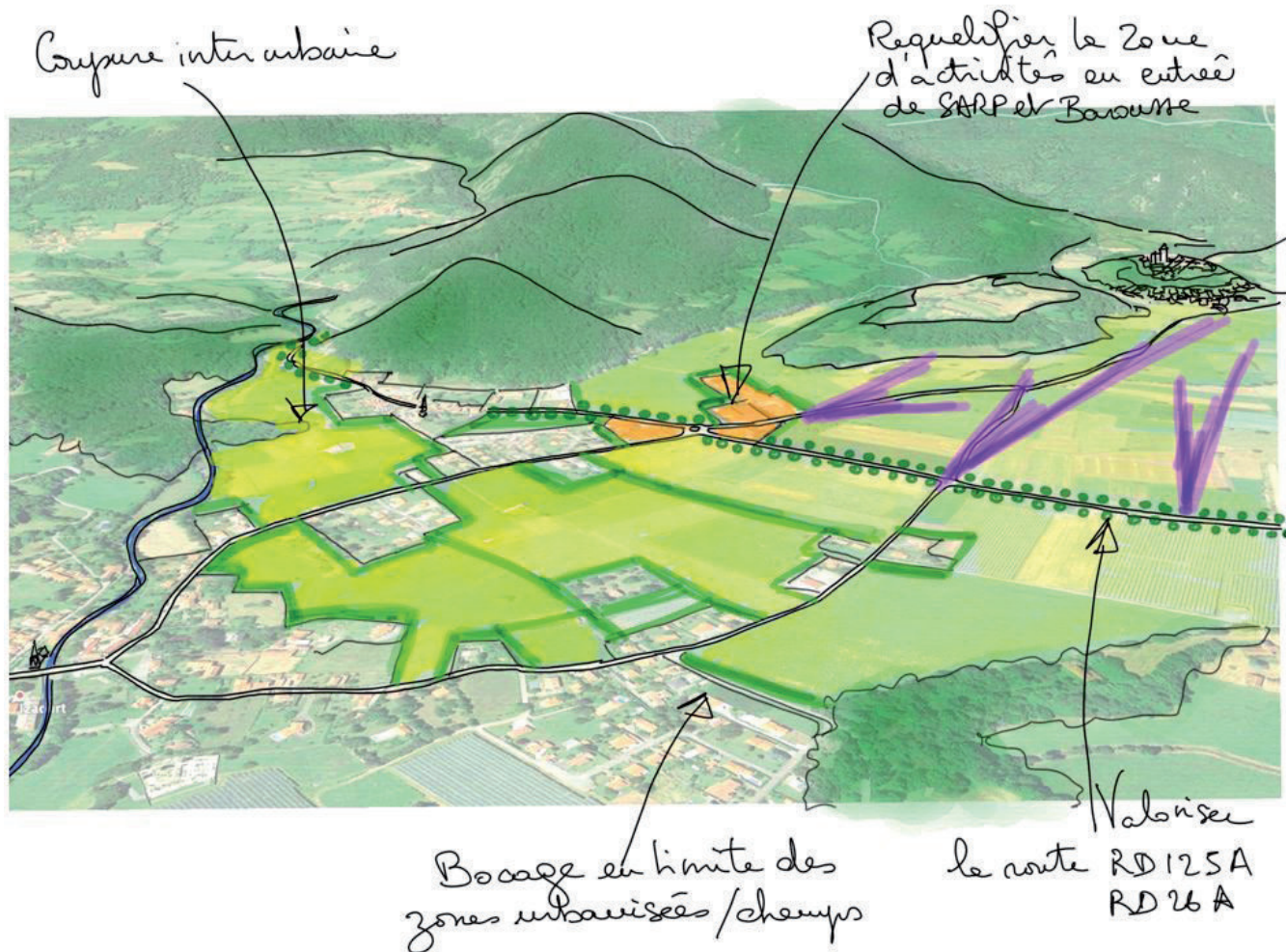
- Aménager et réglementer les cônes visuels et les panoramas remarquables
- Valoriser les entrées dans les sites des grandes vallées (Barousse, Nistos, Neste, Generest) et redonner à voir la vallée notamment depuis les sites d'entrée tels que Sarp, Siradan, Mazères-de-Neste, Tuzaguet...)
- Créer des coupures interurbaines exemptes de diffusion urbaine à l'appui des grands axes routiers (qui peuvent se retraduire dans une OAP paysage dans le PLUi)



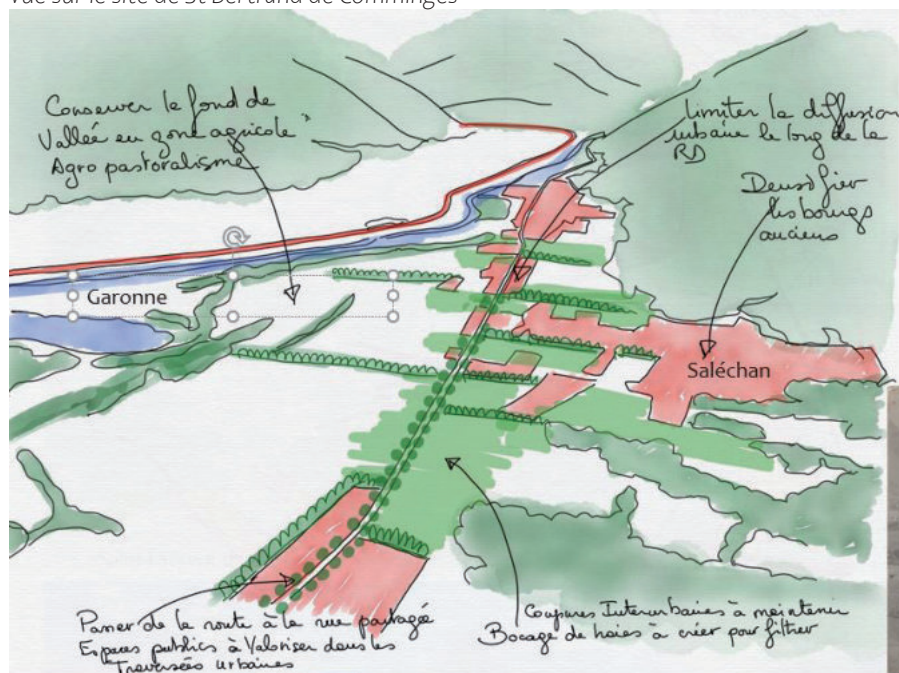
Création de coupure d'urbanisation pour valoriser les panoramas sur les Pyrénées depuis les terrasses de Cantaus

Exemples de traitements qualitatifs de belvédères





Valorisation de l'entrée dans la vallée de la Garonne par Sarp en préservant des coupures d'urbanisation pour remettre en scène les vue sur le site de St Bertrand de Comminges



- Etalement urbain sur la RD 825 et RD26 en appui de la route RN 125 d'accès à la station thermique de Luchon : Extensions urbaines le long des voies (val Garonne) et dans les espaces agricoles de la vallée, problème de consommation des terres agricoles et fermeture du paysage (Loures-Barousse, Izaourt, Bertren, Siradan, Saléchan)



Valorisation de l'entrée dans la vallée de la Garonne par Saléchan en préservant des coupures d'urbanisation pour remettre en scène les vue par le végétal

2-5 Organiser les mobilités pour révéler les paysages

- **Balisage et entretien des chemins de randonnée thématiques montrant la diversité des paysages** (gestion raisonnée des chemins - gérer les itinéraires et les conflits d'usages-Proposer des sites à valoriser-Développer les contenus thématiques sur les sentiers)
- **Organiser l'intermodalité à l'appui de la nouvelle ligne ferrée Luchon/Montréjeau en révélant les paysages du val de Garonne** (travailler la connexion aux bourgs - Aménager les gares comme des lieux d'accueil - Développer les liaisons douces (cycles) entre la gare et les bourgs et les vallées - Mettre en scène de paysage pour les voyageurs.
- **Accueil de l'itinérance douce dans les cœurs de bourg +traction animale**



Remise en fonction de la ligne Montréjeau / Luchon avec un train à hydrogène.

2-6 Réorganiser l'accueil sur les cols et sites emblématiques comme liens ancestraux entre les vallées

- **Mettre en place une stratégie de valorisation des cols et sites emblématiques**
- **Créer des aires d'accueil touristique dans le respect de l'activité agro-pastorale** (améliorer la signalétique - respecter l'activité pastorale - Gérer les conflits d'usages - Travailler sur des délimitations naturelles - canaliser le stationnement)



Des traitements très routiers et peu incitatifs de l'accueil sur les cols ou les sites remarquables d'altitude



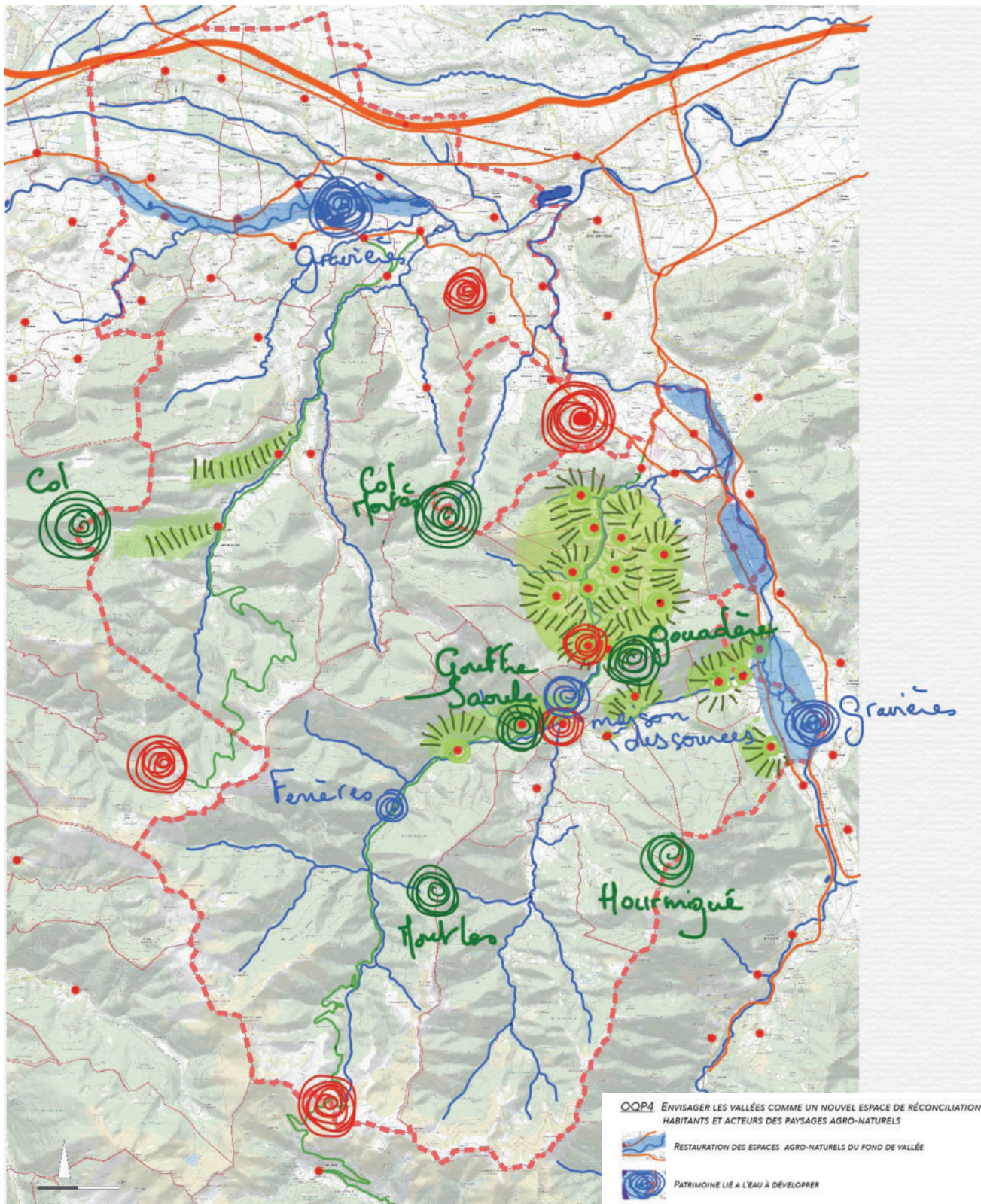
exemple de traitement des stationnements ou de canalisation du public sur le col de Bavella en Corse

3 - Envisager les vallées comme un nouvel espace de réconciliation entre habitants et acteurs des paysages agro-naturels

Les grandes vallées du territoire constituent des entités qui sont identifiées tant géographiquement que sociologiquement. Si elles présentent des enjeux similaires leur fonctionnement parfois dissocié ne permet pas toujours de trouver les synergies d'acteurs, les coopérations ou les coordinations territoriales.

Ce quatrième objectif de qualité paysagère s'appuie sur trois axes stratégiques qui doivent permettre de trouver du lien et de valoriser ces diversités culturelles en révélant les atouts spécifiques de chaque vallée.

Carte stratégique de l'objectif de qualité paysagère 4

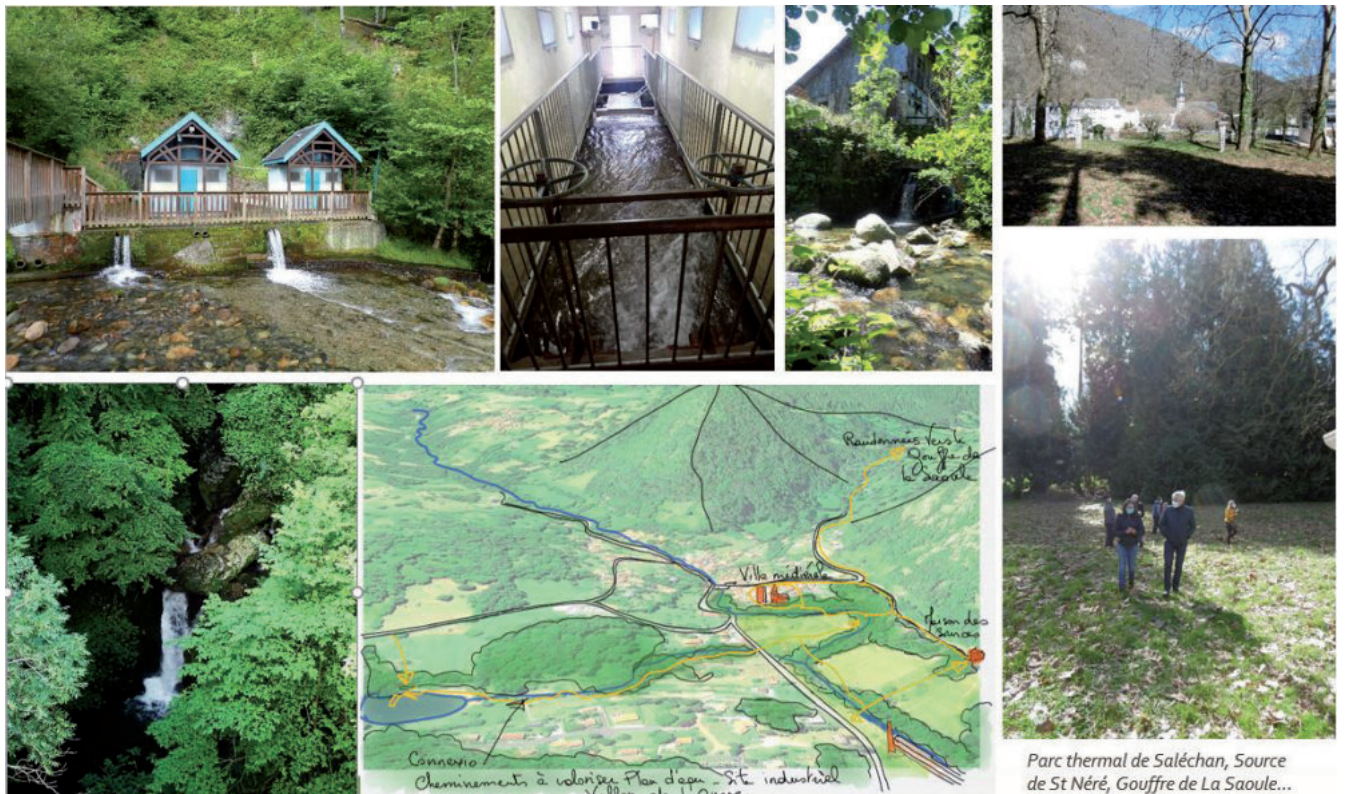


3-7 Remettre l'eau au cœur des préoccupations dans les vallées

- Intégration et gestion du risque inondation pour la restauration des espaces agro-naturels de fond de vallée
- Anticipation des effets du réchauffement climatique et limitation de la pression sur la ressource en eau
- Revalorisation des friches industrielles en lien avec l'eau (usine d'embouteillage, Scierie de Mauléon, Gravières de la Neste et de la Garonne)
- Préservation du patrimoine matériel et immatériel lié à l'eau (moulins, biefs, microcentrales, centres thermaux)



Exemples de réhabilitations de gravières en sites naturels ou de loisirs



Valorisation du patrimoine lié à l'eau et des sites thermaux - Exemple de mise en relation de sites à Mauléon-Barousse

3-8 Une agriculture contemporaine comme faire valoir des paysages



Renforcer la valorisation des filières courtes et produits locaux



Assurer la qualité du bâti agricole récent dans le paysage

- Continuer le développement et la valorisation des filières courtes (filiale fromage à Sost)
- Améliorer la qualité du bâti agricole (Améliorer les cabanes pastorales utilisées - bâtiments d'élevages ou hangars)
- Assurer la reconquête des zones intermédiaires par les agriculteurs (AFP)
- Mettre en place une fête de la montagne (Exemple de la fête pastorale de l'estive de Paloumère - Eco-Musée de Cagire)
- Restaurer les réseaux de haies bocagères dans les fonds de vallées, sur les terrasses en interface avec les villages



Valoriser la continuité entre les estives, leur gestion équilibrée et rouvrir les zones intermédiaires

3-9 Envisager le paysage comme lien culturel vivant

- Retrouver un dialogue entre agriculteurs, forestiers et habitants (Fêtes de la vallée et de la montagne - Portraits paysans/paysages)
- Développer les sensibilités et les connaissances du paysage (Cycle de conférences en lien avec la maison des sources, Gargas ou la maison du savoir)
- Développer un programme pédagogique avec enfants (malle pédagogique sur le paysage)
- Coordination des guides et des promenades contées



Fête de la transhumance dans le Nistos (OT Neste Barousse)

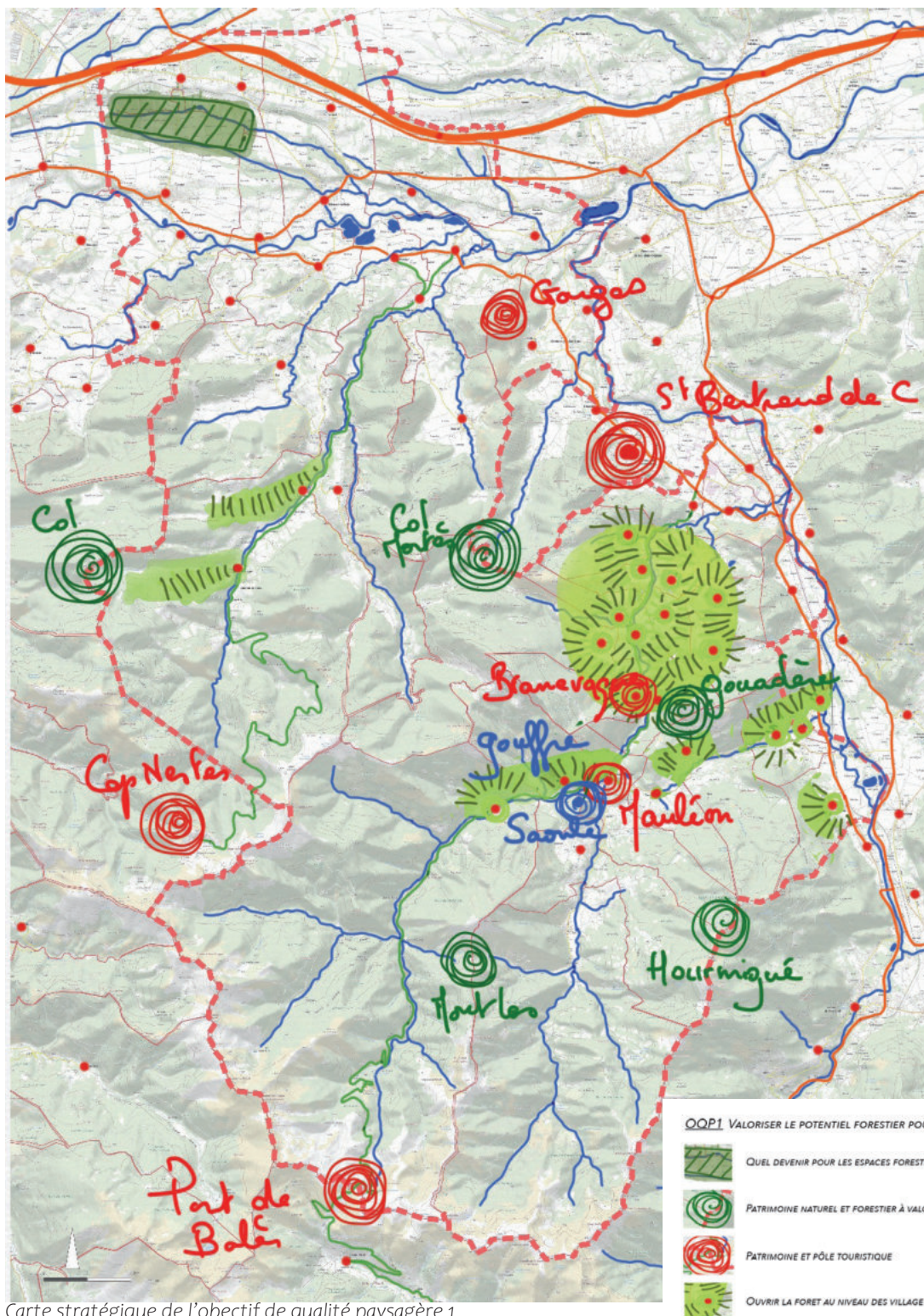


Exemple de fête de la Montagne valorisant l'agriculture locale

4 - Valoriser le potentiel forestier pour révéler de nouveaux paysages sylvestres

Le territoire de Neste Barousse révèle une forte identité forestière ancrée dans une tradition sylvicole et des savoir faire locaux particulièrement marqués. Ce premier objectif de qualité paysagère se concentre sur le développement non seulement d'une filière de valorisation de la forêt et des ses produits mais aussi de l'artisanat lié au bois et sa déclinaison dans l'identité du bâti.

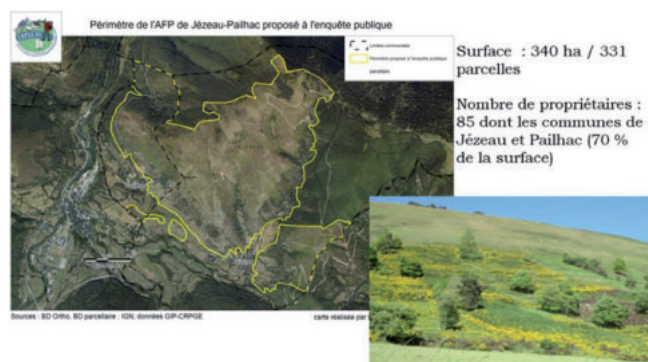
Les actions qui se déclineront s'appuieront principalement sur les acteurs clé du territoire que sont l'ONF, les Commissions Syndicales Forestières, les communes, les Associations de propriétaires privés et le Parc Naturel Régional émergent. Elles concrétiseront les 4 axes stratégiques suivants :



Carte stratégique de l'objectif de qualité paysagère 1

4-10 Ouvrir la forêt autour des villages et recréer des vis-à-vis entre les bourgs

- **Inciter à la coupe de bois sur les parcelles privées** (exemple incitatif sur des territoires voisins d'entretien sur des parcelles privées en échange du bois, intérêt de la mise en place de scieries mobiles)
- **Retrouver une gestion des zones intermédiaires par les agriculteurs** (par la réouverture de pâturage ou la mise en place de nouvelles cultures avec jeunes agriculteurs ce qui peut induire la mise en place d'associations foncières pastorales pour libérer le foncier)
- **Ouverture et entretien des chemins thématiques entre les villages** (relancer les journées citoyennes de nettoyage des chemins – remettre en place balisage des sentiers de randonnées – signaler les arbres remarquables, les sources (Siradan/St Néré, autres) et le patrimoine ancien (croix, lavoirs...) qui peuvent faire l'objet de protections spécifiques dans le PLUi)



Exemple d'une réouverture de la zone intermédiaire de Jézeau Pailhac par la mise en place d'une Association Foncière Pastorale



Exemple d'un circuit thématique autour du bourg d'Aulon



Des boisements qui ont fermé le paysage de la zone intermédiaire autour de Bramevaque

4-11 Organiser l'accès à la forêt cultivée et à sa connaissance



Exemple de valorisation de la forêt au travers du sentier des Géants du col de Portes dans le massif de la Chartreuse

- **Préserver les usages multiples des pistes** (Structurer le massif forestier et gérer les accès)
- **Limiter les intrusions des véhicules dans le massif**
- **Balisage et entretien des chemins de randonnée**
- **Sensibilisation du public sur la gestion des paysages forestiers**
- **Création d'une maison de la forêt**



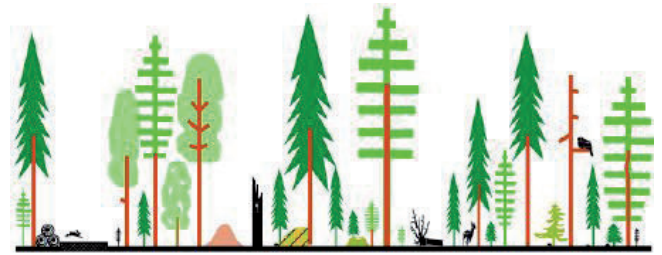
Valorisation thématique des chemins de randonnée du territoire par l'office du tourisme à renforcer

4-12 Assurer une gestion équilibrée de la forêt et des arbres

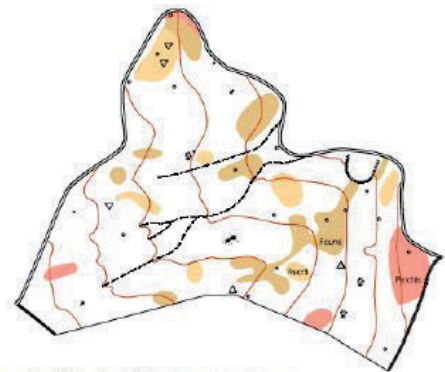
- **Fédérer les différents acteurs et propriétaires pour mettre en place une gestion durable et raisonnée** de la forêt qui permette de concilier tous les usages.
- **Mieux appliquer le devoir de police** (notamment par l'état) pour maîtriser les coupes de bois et éviter les grandes coupes rases
- **Gérer la friches et les ronciers pour préserver la biodiversité, proposer de nouveaux usages et ouvrir des points de vue remarquables**
- **Repérer, préserver et valoriser les arbres remarquables et développer les conservatoires les vergers anciens** (développer les expérimentations sur le territoire : vieux vergers de Sost / Conservatoire de Sacoué - Journées de la pomme)



Exemple du verger conservatoire de Sacoué à diffuser (Association des Vergers retrouvés du Comminges)



Profil d'une forêt jardinée pied par pied



Situation d'une forêt irrégulière en mosaïques

Exemple de gestion d'une forêt jardinée en mosaïque à mettre en œuvre par une sensibilisation des propriétaires privés

4-13 structurer la filière bois local



Exemple de scierie mobile associative



Exemple de l'AOC bois de Chartreuse qui a permis de structurer

- **Sensibiliser des propriétaires sur la gestion de la forêt privée**
- **Valoriser la marque/label bois des Pyrénées** (Favoriser la prescription du bois local notamment par les architectes et les bureaux d'études)
- **Valoriser les savoir-faire locaux pour développer la filière bois** (Recenser la filière et l'animer)
- **Mise en œuvre du plan de gestion du massif dans une vision globale du territoire** (coordination des acteurs)
- **Développer les ateliers de transformation du bois et l'implantation de scieries mobiles** (à coordonner avec des chantiers de déboisement – Intérêt d'envisager la mise en place d'une usine lamellé collé sur le territoire pour mieux valoriser le bois produit sur le territoire)



Un savoir faire ancien de mise en œuvre du bois lisible dans l'architecture locale

ETUDE RÉALISÉE PAR :

ARTS DES VILLES ET DES CHAMPS - MANDATAIRE
ATELIER PAYSAGES GRAZIELLA BARSACQ
PIVADIS

POUR LE MAÎTRE D'OUVRAGE :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NESTE-BAROUSSE

